



CIRCULAIRE 03-2014 :

Monaco, le 27/06/2014

Mesdames et Messieurs du Corps Consulaire accrédité à Monaco,
Chers amis,

En référence aux investigations policières en cours, au sujet de l'affaire de Mme Hélène Pastor-Pallanca, l'ACHM ne fera aucun commentaire ni jugement.

Nous avons reçu de nombreuses demandes et requêtes d'interview ou de commentaires mais nous les avons tous et toutes refusés. Je sais que, de plus, de nombreux Consuls Honoraires ont été contactés pour des possibles interviews mais lorsqu'ils nous ont fait appel pour recevoir quelques conseils, nous leur avons fermement recommandé de ne faire aucun commentaire.

J'espère que ce qui précède répondra à vos préoccupations

Avec mes meilleurs sentiments

Moustapha El-Solh
Consul Honoraire du Liban
Président de l'A.C.H.M